

# PROJET PEDAGOGIQUE

## Année 2020/2021

Accueil périscolaire de l'école élémentaire Libermann



**Responsable** : Océane BOURQUARDEZ

**Ecole élémentaire Libermann**

**Rue du général Libermann**

**67400 Illkirch-Graffenstaden**

**Tel : 06 77 38 35 68**

## INTRODUCTION

Les accueils collectifs de mineurs (ACM) sont des modes d'accueils destinés aux enfants pendant les vacances et hors temps scolaires. Les actions de ceux-ci s'intègrent dans une démarche de complémentarité avec d'autres espaces éducatifs que sont l'école et la famille. Ils sont réglementés par la direction départementale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale (DDJSCS) et la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP).

L'intention de ce document est de présenter le projet pédagogique, outil fondamental pour notre ACM. Il permet d'exprimer les exigences fixées et il incombe à l'équipe de professionnels d'être garante de la cohérence de leurs interventions auprès des enfants, en veillant à la bonne application de celui-ci.

Le projet pédagogique fixe les règles de vie quotidienne de notre structure périscolaire et défini la place de chacun afin que le travail en commun soit possible et satisfaisant pour tous.

L'accueil périscolaire Libermann est une structure d'accueil sans hébergement organisée par la ville d'Illkirch-Graffenstaden. La structure est habilitée à 112 enfants sur différents temps : accueil du matin, restauration et accueil du soir. Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 14 enfants.

Le périscolaire a pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace éducatif, récréatif et de détente en dehors du temps scolaire. C'est également un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité qui favorise l'autonomie, la découverte et qui offre un accès à la culture à travers de nombreuses animations et activités organisées autour d'un projet éducatif et du projet pédagogique.

Il n'est pas un simple mode de garderie, même s'il permet de répondre également aux besoins des parents en termes de conciliation de vie professionnelle et vie personnelle.

Le projet pédagogique est évolutif sur 3 ans, il pourra donc être modifié.

Il sera mis à disposition des parents et présenté lors d'un éventuel contrôle.

# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	2
Le contexte environnemental .....	4
La ville d'Illkirch et la DEVE.....	4
Diagnostique de territoire .....	4
Population .....	4
Infrastructures.....	4
Les objectifs éducatifs de la ville d'Illkirch-Graffenstaden.....	5
Les constats .....	7
La structure : le périscolaire Libermann.....	8
Les locaux .....	8
L'équipe d'animation.....	8
Les missions .....	9
La journée type.....	10
Déplacements.....	10
Les moyens financiers .....	11
Hygiène : COVID19 .....	11
Santé.....	12
Sécurité.....	12
La communication .....	12
Les enfants porteurs de handicap .....	14
Transversalité .....	14
Axes éducatifs et objectifs pédagogiques de l'équipe .....	15
Les objectifs pédagogiques .....	16
LES PROJETS D'ANIMATION.....	19
L'EVALUATION .....	19
L'évaluation des objectifs.....	19
L'évaluation des projets et des activités de l'équipe .....	19
L'évaluation du fonctionnement.....	20
L'évaluation de l'équipe .....	20
ANNEXES.....	21

## Le contexte environnemental

### La ville d'Illkirch et la DEVE

Les structures périscolaires présentent sur les différentes écoles maternelles ou élémentaires (enfants de 3 à 11 ans) sont gérées par la ville d'Illkirch Graffenstaden et plus précisément par le service de la Direction de l'Enfance et de la Vie Educative (DEVE).

Adresse : 181 route de Lyon, 67 400 Illkirch-Graffenstaden

Tel : 03 88 60 80 00

Le service met en place différents temps d'accueil péri et extra-scolaire : l'accueil du matin, la restauration scolaire, l'accueil du soir et également les centres de loisirs durant les vacances scolaires (hors vacances de noël).

Le service se charge des inscriptions des enfants sur les différents temps des structures périscolaires. En effet, les parents disposent d'un lieu d'accueil : le guichet unique en mairie et peuvent également se rendre sur le site web de la ville avec le portail PASS'II. Là ils peuvent renseigner la fiche sanitaire et les modalités d'inscriptions de leur(s) enfant(s).

Deux propositions d'inscriptions sont possibles : de façon régulière ou de façon occasionnelle.

### Diagnostique de territoire

#### **Population**

En 2020, la ville d'Illkirch Graffenstaden ne compte pas moins de 27 022 habitants. C'est une population en hausse.

#### **Infrastructures**

La ville dispose d'un patrimoine communal très riche en culture, en sport et en loisirs. En effet, chaque année, diverses manifestations ont lieu à Illkirch (printemps

des bretelles, salon de l'album, marché de noël...). Nous avons également à disposition de beaux espaces vert : mini-golf, 42 aires de jeux, parc Friedel, Fort Ulrich, plan d'eau... Sans compter toutes les structures d'accueil présentes dans la ville (CSC Phare de l'Ill, centres de loisirs (Ill aux Loisirs et le Mulhegel), le panier, la Vill'A, l'Illiade...) et les 47 associations culturelles et artistiques, les 37 associations sportives.

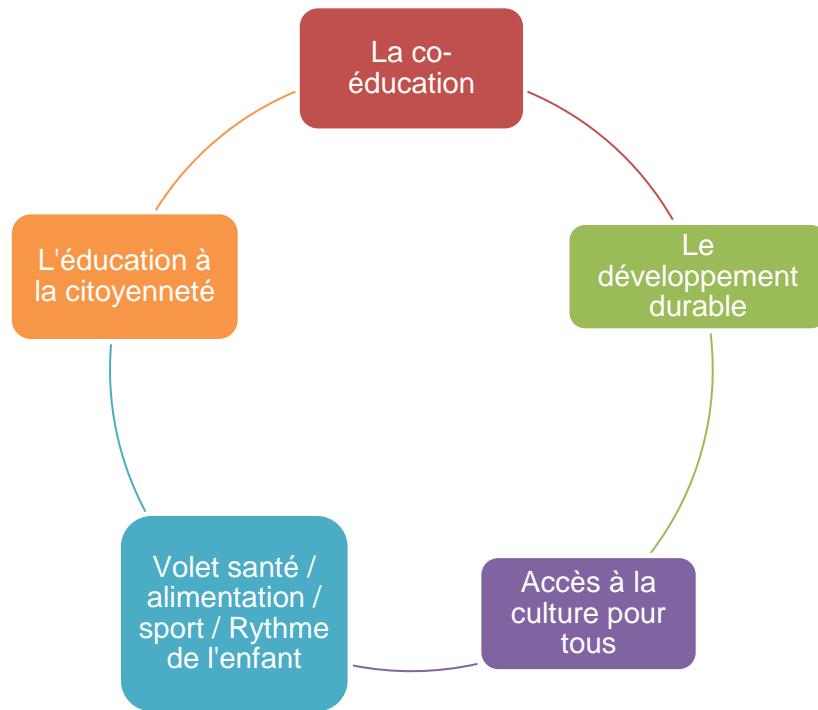
## Les objectifs éducatifs de la ville d'Illkirch-Graffenstaden

La ville a mis en place un projet éducatif qui régit l'ensemble des périscolaires. Les objectifs de celui-ci sont les suivants.

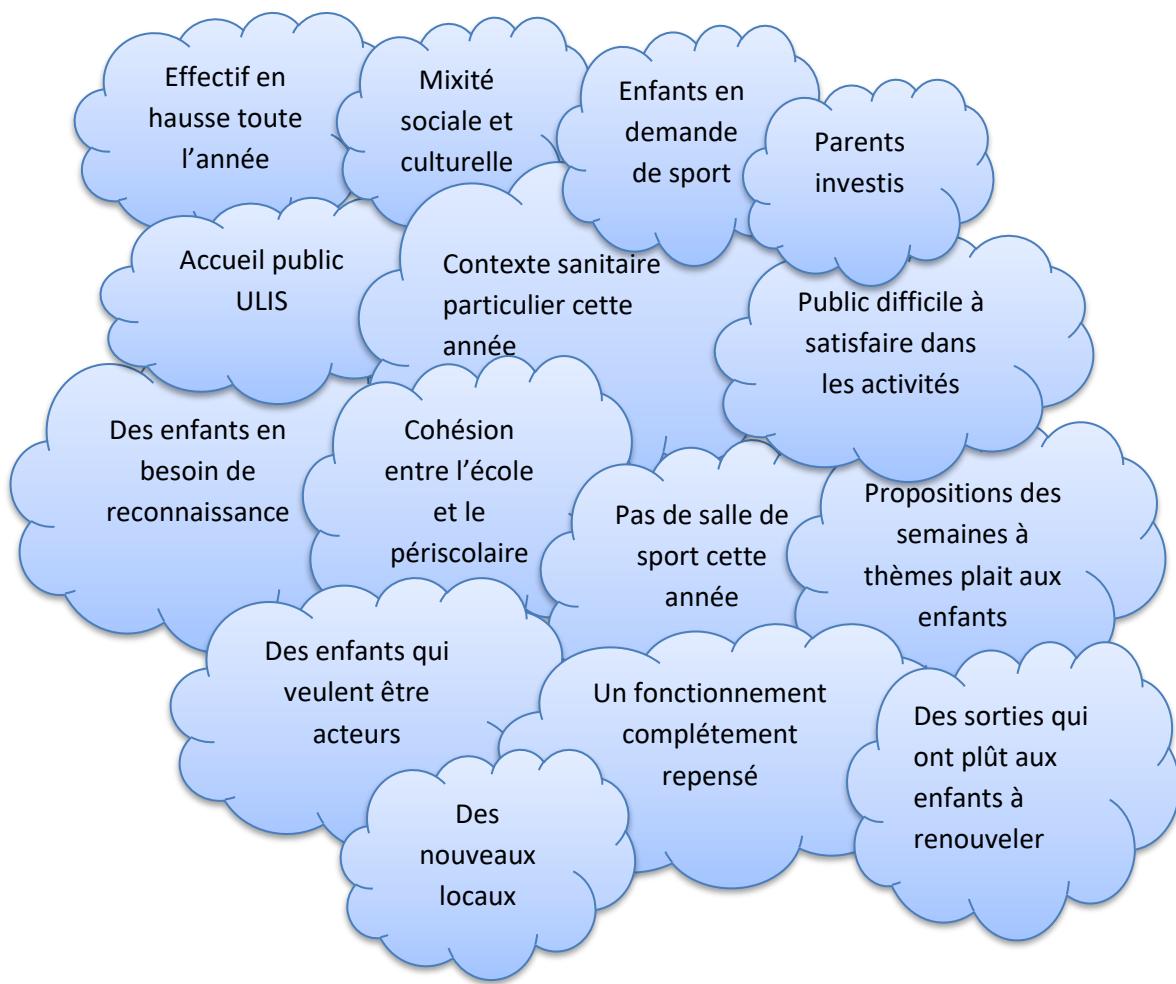


Pour ce faire, les centres de loisirs péri et extra-scolaire doivent répondre dans la mise en œuvre de leur projet pédagogique, à plusieurs orientations fixées par la ville d'Illkirch-Graffenstaden.

Les différents axes sont les suivants :



## Les constats



## La structure : le périscolaire Libermann

### Les locaux

Nos locaux sont un peu particuliers car ils se trouvent dans des ALGECO suite au projet de rénovation de l'école, et ce, pendant au minimum deux ans.

L'école Libermann ne compte pas moins de 16 classes.

Nous disposons cette année de deux salles périscolaires utilisées pour diverses activités manuelles, jeux de société, peinture et autres.

Nous pouvons également utiliser lorsqu'elle est disponible, et, en accord avec la directrice de l'école, la salle des professeurs. Malheureusement, nous ne pouvons plus y faire des activités cuisines ou autres nécessitant l'utilisation de four (ex : plastique fou).

Une cours de récréation extérieure est aménagée dans celle qui se situe à l'arrière de l'ancienne école, néanmoins, il s'agit d'une perte considérable d'espace.

Un espace avec un préau a été aménagé, utilisée en temps libre afin de séparer les groupes, mais impossible d'utilisation pour des activités (cailloux, poussière, risque de chutes, nombres de poteaux trop important, fenêtres des algeco trop proches).

### L'équipe d'animation

L'équipe encadrante permanente est composée de 8 animateurs et une responsable qui peuvent intervenir sur plusieurs temps : matin/midi/soir ou midi/soir.

Les professionnels de l'équipe encadrante proviennent de formations différentes :

- *Responsable* → DUT Carrières Sociales option Animation Sociale et Socioculturelle + Licence professionnelle Intervention Sociale
- *Animateurs* : CQP animations de loisirs sportifs/CPJEPS / CAP petite enfance / BAFA

Des animateurs volants interviennent en cas d'absence d'animateurs permanents.

Un quota de 20% maximum d'animateurs non diplômés peut composer une équipe. Le calcul s'effectue selon le taux d'encadrement et le nombre d'animateurs.

Les responsables des périscolaires effectuent des entretiens pour le recrutement des équipes.

Cette année, suite à la réforme des rythmes scolaires, les ATSEM de la maternelle Orme et de la maternelle Libermann interviennent également en binôme sur deux créneaux horaire : 11h55-12h55 et 12h45-13h45.

## Les missions

### La responsable

- Assurer le suivi administratif
- Manager l'équipe d'animation
- Manager les ATSEM sur temps de restauration
- Suivre cohérence activités et intention éducatives/pédagogiques
- Communiquer avec les parents et les autres acteurs éducatifs

### Les animateurs

- Concevoir des animations en cohérence avec le PP
- Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Respecter les réglementations
- Communiquer avec les parents et autre acteurs éducatifs

### Le responsable badge

- Assurer le bon déroulement des pointages correspondant aux inscriptions des enfants
- Transmettre les effectifs
- Relayer les informations à la RP
- Communiquer avec les parents et autres acteurs éducatifs

L'organisateur (N+1 mairie) veille au bon déroulement des différentes missions/objectifs du responsable périscolaire.

Le responsable périscolaire quant à lui veille au respect des missions et objectifs de son équipe d'animateurs.

Des entretiens d'évaluation des compétences ont lieu deux fois par an.

## La journée type

### ACCUEIL MATIN

*Ouverture portes aux enfants : 7h40*

*Activités aux rythme des enfants 7h40 à 8h20*

*Accompagnement en salle de classe : 8h20-8h30*

*Pointages enfants (RP badgeage + 1 animateur aux 2 bornes) : 8h20-8h30*

### ACCUEIL MIDI

*Sortie de classes : 12h*

*1er groupe : CP (12h10-13h25)*

*2ème groupe CE1/CM1 (12h20-13h15)*

*3ème groupe : CE2/CM2 (12h-13h)*

*13h45 : Lavage de mains par ordre de groupes restauration*

*Retour à l'école : 13h50*

### ACCUEIL SOIR

*Sortie de classes : 16h30*

*Goûter des enfants par groupe : 16h30-16h45*

*Temps libre à partir de 16h45*

*Démarrage des activités : entre 17h et 17h15*

*Aide aux devoirs à la demande des enfants/parents (volontariat)*

N.B : Fiches fonctionnements en annexes

## Déplacements

Nous effectuons des courts déplacements entre l'école et le Phare de l'Ill pour nous rendre dans nos locaux de restauration.

D'autres déplacements peuvent être effectués, dans le cadre d'activités ou de projets d'animation. Dans ce cas, une communication sera faite au préalable aux parents (autorisation de sorties...).

## Les moyens financiers

Le périscolaire dispose d'un budget pour toute les activités liées à l'alimentation. Il dispose aussi d'un budget lié au matériel pédagogique. Ce budget est réattribué tous les ans au mois de janvier.

## Hygiène : COVID19

Le contexte sanitaire actuel nous a demandé une réorganisation de nos différents temps d'accueil périscolaire et d'assurer le suivi du protocole régit par la DDCS et DDCSPP (*voir protocole sanitaire en pièce jointe*).

Les gestes barrières sont constamment appliqués :

Le port du masque est obligatoire pour les encadrants, à l'intérieur, comme à l'extérieur. Le lavage de mains des enfants doit être fréquent : le matin en arrivant, avant le repas, après le repas, après les passages aux toilettes, avant le départ pour la maison le soir. Il l'est également chez les encadrants. La désinfection des locaux est faite par les agents d'entretien tous les matins. Les toilettes sont également nettoyés tous les midis. Le matériel pédagogique est désinfecté s'il est utilisé entre différents groupes. Dans le cas où la désinfection n'est pas possible, le matériel est mis de côté et n'est pas utilisé durant 12h.

## Santé

CAHIER DE SOIN	PAI	Trousse de secours	COVID19
<ul style="list-style-type: none"><li>• Remplir lors d'un soin effectuer à un enfant</li><li>• Présenter en cas de contrôle</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Panier repas</li><li>• Allergies</li><li>• Autres pathologies</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Contient certains produits réglementaires pour procurer des soins (pansements, compresses...)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etat des lieux des symptômes</li><li>• Respect du protocole sanitaire (masque, isolement, prise de température, appel aux parents)</li><li>• Suivi des déclarations en cas de suspicion ou cas avérer</li><li>• Communication</li><li>• Désinfection ou isolement du matériel pédagogique</li></ul>

Nous ne pouvons délivrer de médicaments aux enfants que lorsque nous disposons d'une ordonnance prescrite par un médecin généraliste.

Un animateur référent COVID et un référent sanitaire ont été désigné en début d'année pour assurer les suivis des trousse de secours et de la bonne application des gestes barrières et protocole sanitaire.

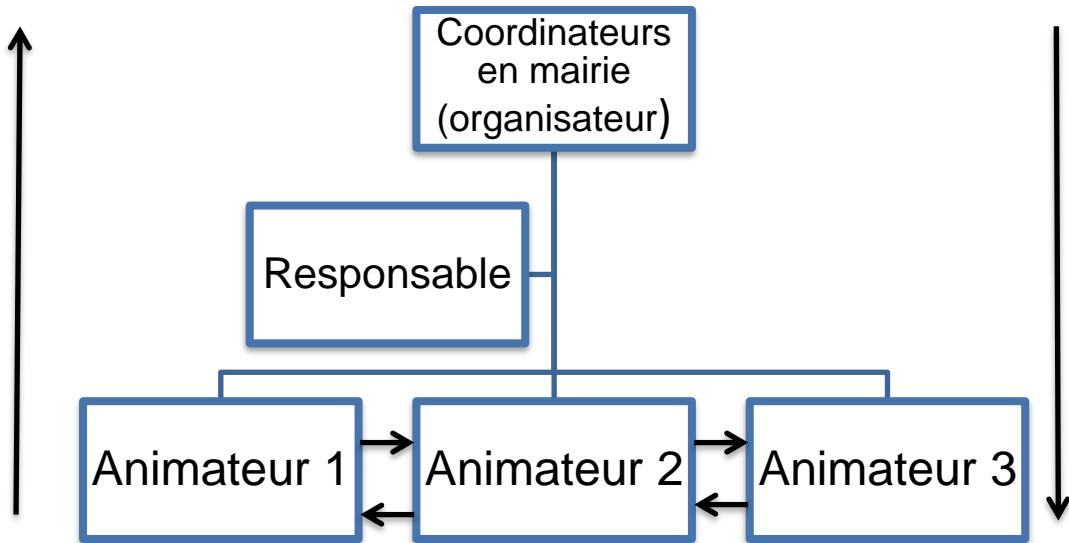
## Sécurité

Les consignes et les plans de sécurité d'évacuation incendie sont affichées dans les différents locaux que nous occupons. Les rôles des différents membres de l'équipe d'animation ont été définis en début d'année lors d'une réunion.

Un exercice a lieu sur temps périscolaire, un autre à lieu sur temps de restauration, et ça, chaque année.

## La communication

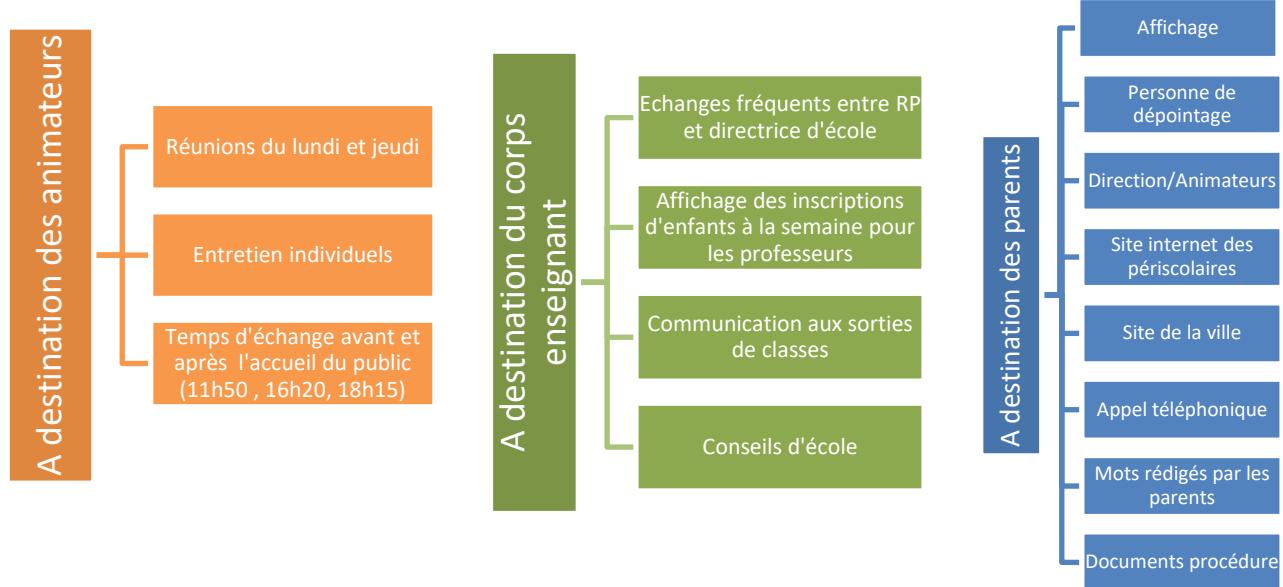
Dans une équipe, la communication doit s'effectuer de façon transversale (de haut en bas et de bas en haut).



Nous avons régulièrement des réunions entre les différents responsables périscolaires et les N+1 / N+2. Nous échangeons également par le biais de mail, téléphone et documents partagés.

**La communication à destination des enfants s'effectue par les animateurs référents des groupes composés, verbalement et/ou par le biais d'affiches.**

La communication s'effectue également entre les différents acteurs éducatifs de l'enfant.



## Les enfants porteurs de handicap

Nous sommes un établissement qui accueille un public issu de classe ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire). A la restauration scolaire, nous accueillons 6 enfants de cette classe et sur temps d'accueil périscolaire, seulement 2. Cette particularité nécessite un échange étroit avec l'enseignante. Aucune différence ne se fait remarquer par les enfants, comme nous avons pu le voir les années précédentes.

Certains enfants sont porteurs de pathologies motrices, psychique ou mentale.

La nécessité d'une AVS sur les temps d'accueil du midi se montre parfois indispensable pour accompagner au mieux ces enfants.

Nous travaillons également étroitement avec l'association *Nouvel Envol*.

## Transversalité

Nous travaillons en transversalité avec les autres structures périscolaires de la ville et le centre de loisirs, notamment pour des projets. Mais également avec le centre socioculturel le Phare de l'Ill, qui nous met à disposition ses locaux pour le temps de restauration.

API restauration est notre principal interlocuteur concernant les repas puisqu'il s'agit de notre fournisseur.

Nous bénéficions également d'un accès à la médiathèque Sud.

### Axes éducatifs et objectifs pédagogiques de l'équipe

#### **Accès à la culture pour tous**

Nous avons décidé de continuer à travailler sur cet axe afin d'approfondir les animations autour de la culture sous différentes formes. Mais également, suite au confinement national de l'an passé, pour acheminer ce qui a été commencé. Il s'agit de développer les connaissances de chacun et de permettre aux enfants de s'accepter dans leurs différences. L'expression, la découverte, la création, l'ouverture d'esprit, l'apprentissage seront essentiel.

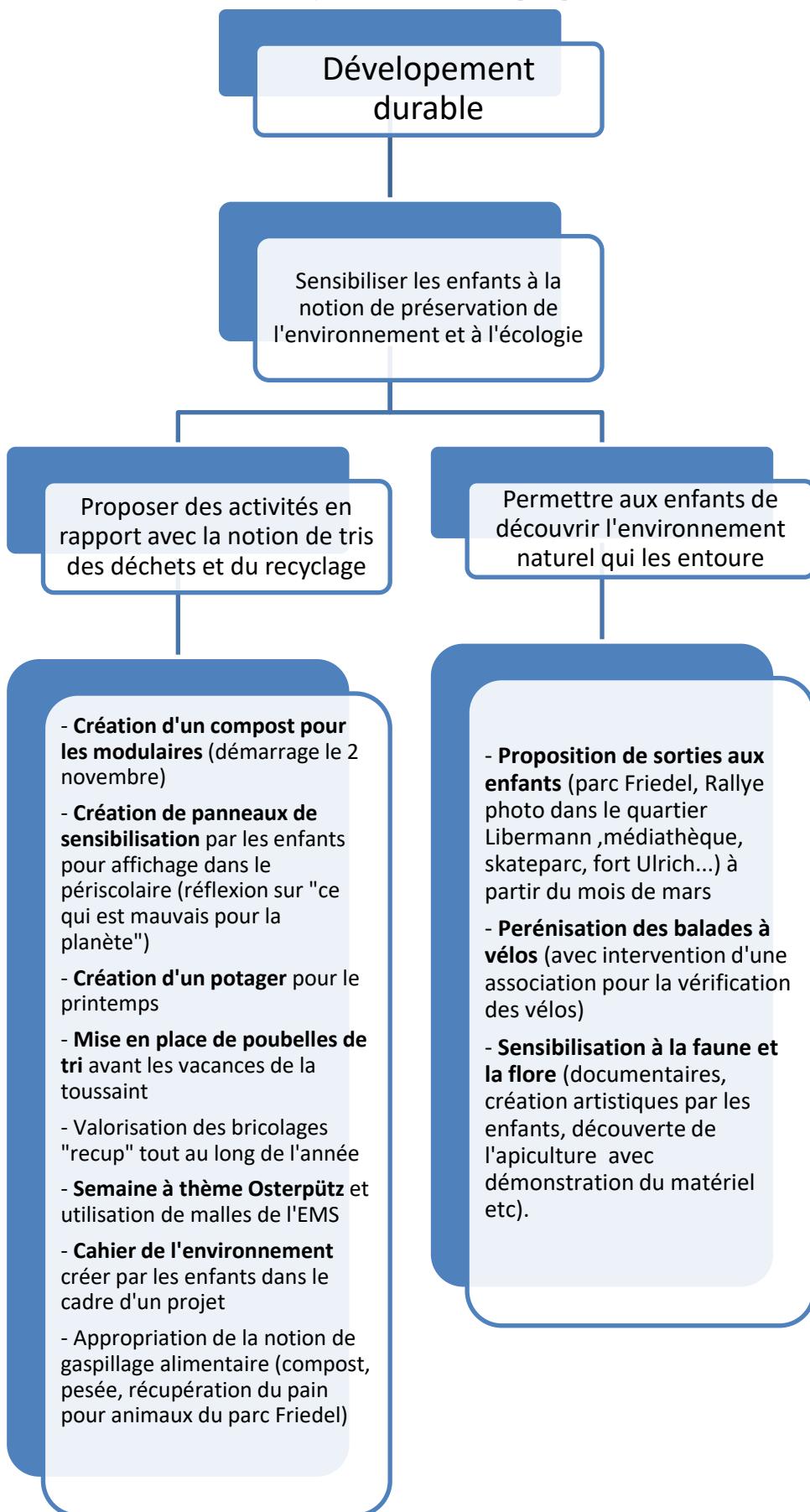
#### **Le développement durable**

Pour les mêmes raisons que l'axe précédent, nous avons décidé de continuer à travailler autour du développement durable. Connaître son environnement, être sensibilisé à l'écologie et s'intéresser à la nature est une démarche qui s'inscrit comme essentielle à l'équipe d'animation. Il s'agit de transmettre les bons gestes, étant donné le contexte environnemental actuel. Diverses animations, ateliers et projets vont être mis en place au sein des différents groupes d'animations. D'autres vont être pérennisés et adaptés à nos nouveaux locaux.

#### **Le rythme de l'enfant**

Le rythme de l'enfant se traduit par l'écoute de ses besoins et l'attention qu'on porte à son état physique, moral et affectif. L'équipe souhaite mettre en avant l'accompagnement des enfants vers l'autonomie et l'épanouissement. Le travail autour de cet axe l'an passé a été très prometteur pour déceler les envies du public et réajuster notre fonctionnement lorsque c'était nécessaire.

## Les objectifs pédagogiques



## Accès à la culture pour tous

Permettre à l'enfant d'enrichir sa culture à travers la découverte de nouveaux modes artistiques, sportifs, et d'expressions

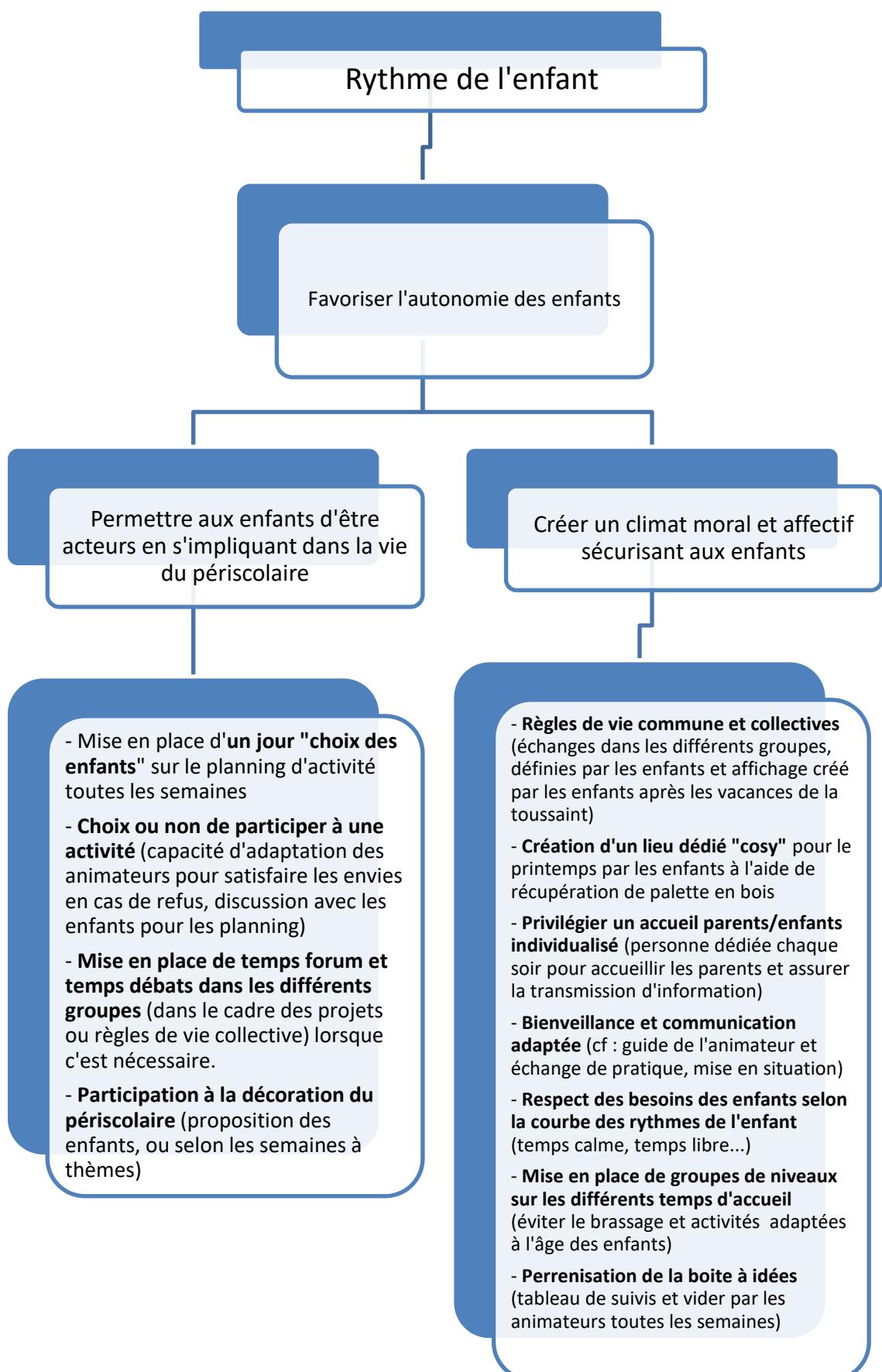
Développer le savoir et savoir faire artistique, culturel et sportif

Permettre à l'enfant de s'exprimer de manière individuelle et collective

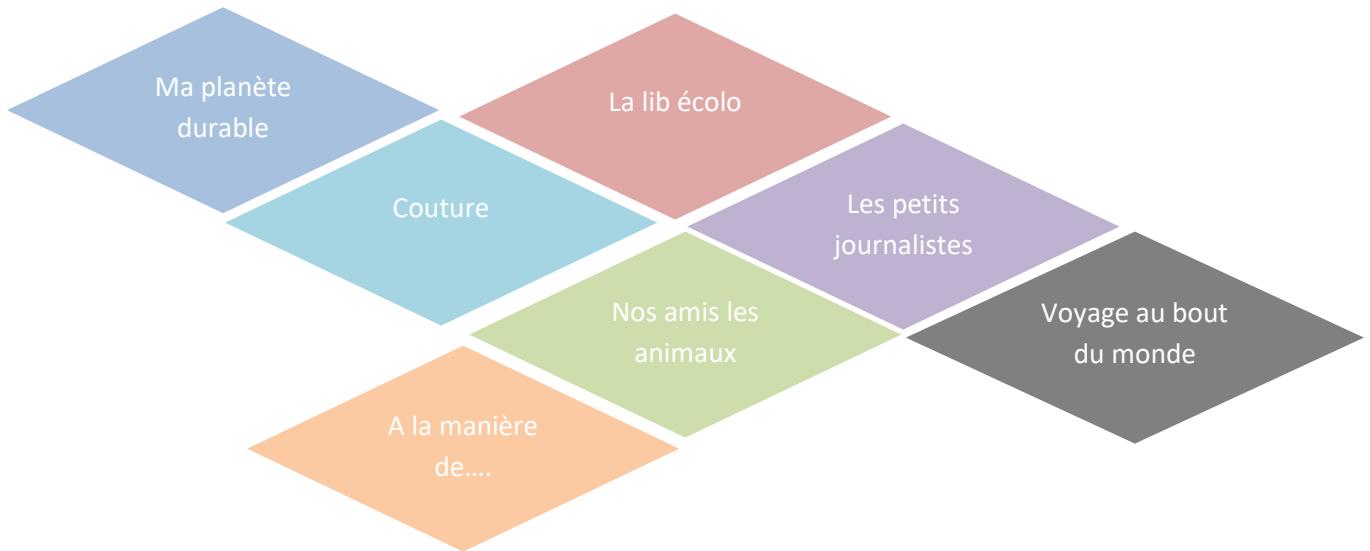
- **Découverte de nouveaux instruments et genre musicaux** (appel à des bénévoles intervenants si possible)
- **Découverte de nouveaux jeux de société** (atelier 1X par semaine, création par les enfants)
- **Apprentissage de la couture aux enfants** (2X par mois, confection de coussins, porte clés...)
- **Découverte du monde de la BD, manga, cinématographie animée** (semaine à thème à la demande des enfants)
- **Découverte de techniques d'art "à la manière de..."** (tous les jeudis pairs à partir du 26 novembre)
- **Diversification des activités manuelles, sportives et culturelles** (planning construit par les animateurs en y intégrant les envies et idées des enfants)
- **Semaines à thème : mythes et légendes ; la danse sous toute ses formes ; jeux olympiques** (définies selon la connaissance de notre public et des axes éducatifs choisis)

- **Jeux théatraux** (pièce créée par les enfants (scénario, thématique, dialogue...)) toute les deux semaines
- **Echanger et créer autour des différentes cultures du monde** (lié au constat de notre public et aux questions qu'ils se posent)
- **Création d'un carnet de voyage** inspiré du livre "les chemins de l'école" ( et choix des destinations par les enfants)

Les activités culinaires, les projets inter périscolaires et les ateliers parents-enfants resteront en suspend durant la crise sanitaire.



## LES PROJETS D'ANIMATION



## L'EVALUATION

### L'évaluation des objectifs

L'évaluation permet d'évaluer les différents objectifs. On procède par une évaluation quantitative (nombre de participants, nombre de séances etc.).

Cette évaluation quantitative est liée aux moyens (activités, animations, ateliers). Si ceux-ci n'ont pas été suffisamment mis en place et nuise à la réalisation d'un objectif, il faut être en mesure d'expliquer pourquoi. Il est intéressant d'indiquer si des moyens supplémentaires ont été mis en place.

On procède également par une évaluation qualitative, qui s'intéresse davantage aux ressentis des enfants, les différents échanges, ce qu'ils ont retenu, leur investissement. Cela permet d'évaluer l'évolution des enfants dans le groupe.

Ces deux évaluations s'effectuent lors de bilans trimestriels et s'appuient sur des bilans d'activités, des comptes rendus de réunions, des planning d'activités.

### L'évaluation des projets et des activités de l'équipe

Les projets sont évalués par les animateurs tout au long de l'année, cela permet d'assurer une continuité et de savoir s'il est pertinent de le pérenniser ou non.

Ces projets et activités sont également évalués par les enfants et il serait intéressant de mettre en place des outils afin de recueillir leurs avis ou de mettre en place des temps d'échange mensuel ou hebdomadaires afin de faire un bilan avec eux.

Un questionnaire à destination des enfants a déjà été mis en place une des années précédentes, afin de référencer leurs envies, ce qu'ils ont aimé ou non, ce qu'ils souhaiteraient.

## L'évaluation du fonctionnement

Des réunions d'équipe sont organisées pour assurer le suivi entre la cohérence de nos intentions, nos valeurs et le fonctionnement mis en place.

Ces réunions font l'état de constats faits au sein du périscolaire sur les différents temps d'accueil. Nous faisons donc le point régulièrement lors de nos échanges en équipe afin de faire des réajustements si nécessaires.

Cette évaluation s'appuie sur des comptes rendus de réunion, des nouveaux tests sur le terrain, un suivi de la vie de groupe, le projet pédagogique.

Des réunions entre la responsable du périscolaire et l'équipe d'ATSEM auront également lieu durant des mercredis, afin d'échanger sur les temps de restauration.

## L'évaluation de l'équipe

Chaque membre de l'équipe s'évalue tout d'abord par la mise en œuvre des objectifs pédagogiques et l'évolution de ceux-ci (auto évaluation).

Des entretiens individuels, avec comme outil, la fiche de poste, aura lieu afin d'évaluer l'évolution des animateurs et de faire un bilan dans la réalisation des objectifs fixés avec la responsable (atteint ou non).

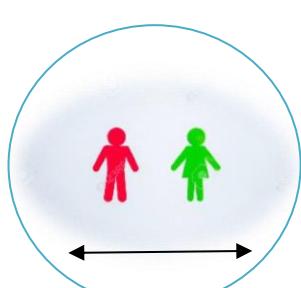
Des observations des animations sur le terrain seront également réalisée dans le but d'améliorer les pratiques.

## **ANNEXES**

- 1- PROTOCOLE SANITAIRE EE LIBERMANN**
- 2- FONCTIONNEMENT ACCUEIL MATIN**
- 3- FONCTIONNEMENT ACCUEIL MIDI**
- 4- FONCTIONNEMENT ACCUEIL SOIR**

# PROTOCOLE SANITAIRE DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DE LA RESTAURATION SCOLAIRE EE LIBERMANN

La situation sanitaire liée au COVID-19 nécessite de mettre en œuvre des modalités d'accueils inédites et préventives au sein de notre accueil périscolaire. Conformément au protocole sanitaire de l'Education nationale et de la direction départementale de la Cohésion Sociale, les mesures d'hygiènes et les gestes barrières seront appliquées en permanence par l'équipe d'animation. Incluant :



## LE LAVAGE DES MAINS :

- A l'arrivée dans le bâtiment
- Avant et après le repas
- Au moment du retour à la maison

## LE PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR LES ANIMATEURS

- A l'intérieur & à l'extérieur

## UNE DISTANCIATION PHYSIQUE LORSQU'ELLE EST POSSIBLE

- Aménagement de l'espace
- Groupes d'enfants réduit
- Activités extérieures lorsque les conditions climatiques le permettent

## AERATION DES SALLES QUOTIDIENNE



## **RESTAURATION SCOLAIRE**

Groupes d'enfants par niveaux (3 services)

Désinfection du mobilier avant et après le service

Distribution du repas par les animateurs

Animateurs référents par groupe

## **NETTOYAGE DES LOCAUX**



### **Conduite à tenir lors d'une suspicion ou d'un cas avéré de covid-19 dans un ACM**

Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par un animateur doit conduire à son isolement et au port d'un masque.

En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, l'animateur référent en charge du suivi sanitaire au sein de l'accueil, sera en charge de la prise de température de celui-ci. L'information sera transmise auprès de la direction de l'école. Les parents seront avertis et devront venir le chercher. Un certificat médical sera nécessaire au retour de l'enfant, sans quoi, il ne pourra alors pas être accueilli au sein du périscolaire.

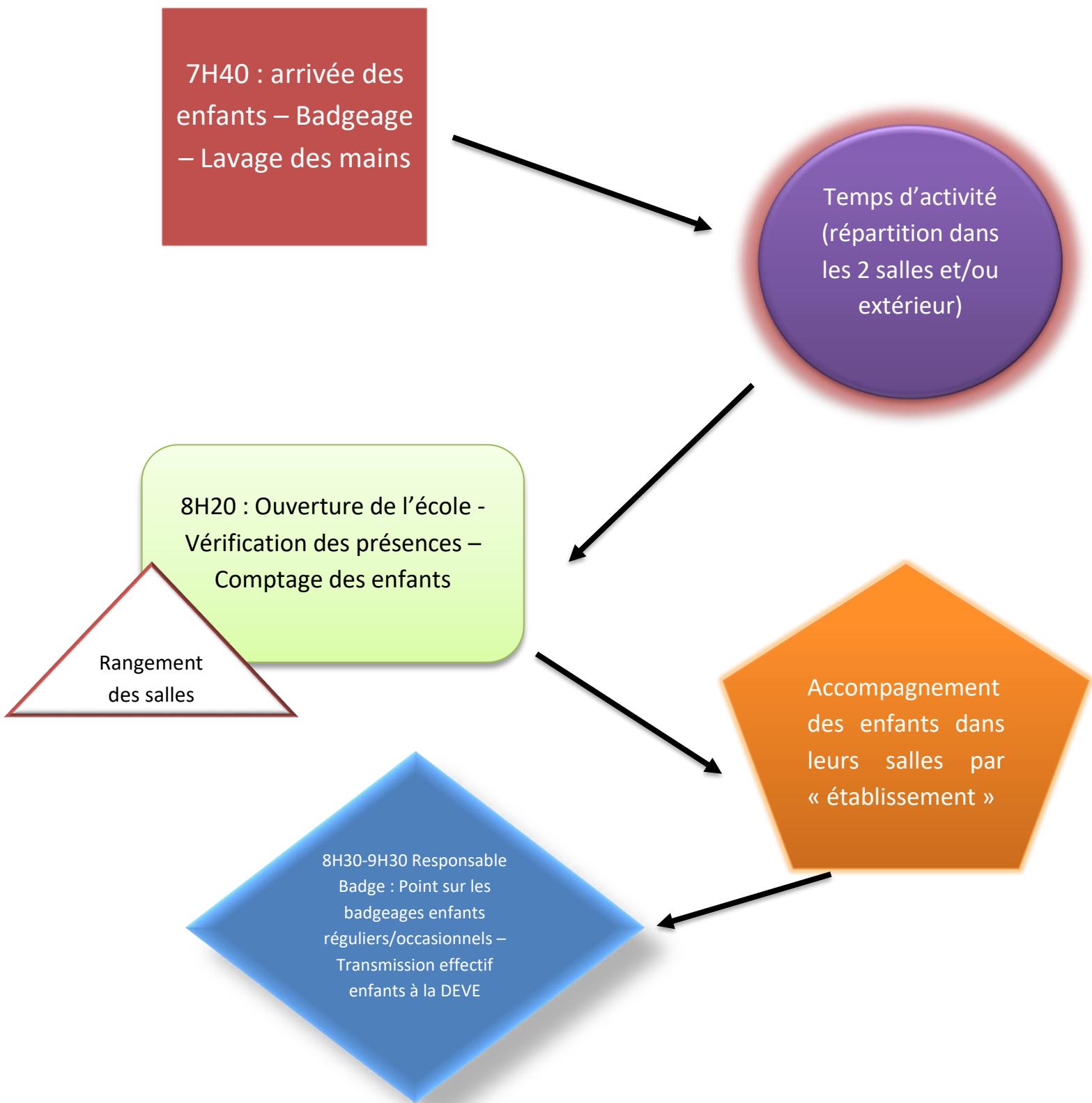
Tout symptômes évocateur chez un animateur donne lieu à l'isolement de cette personne et un retour à son domicile. L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions au sein du périscolaire sans une attestation médicale assurant qu'il est en mesure de le faire.

Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.

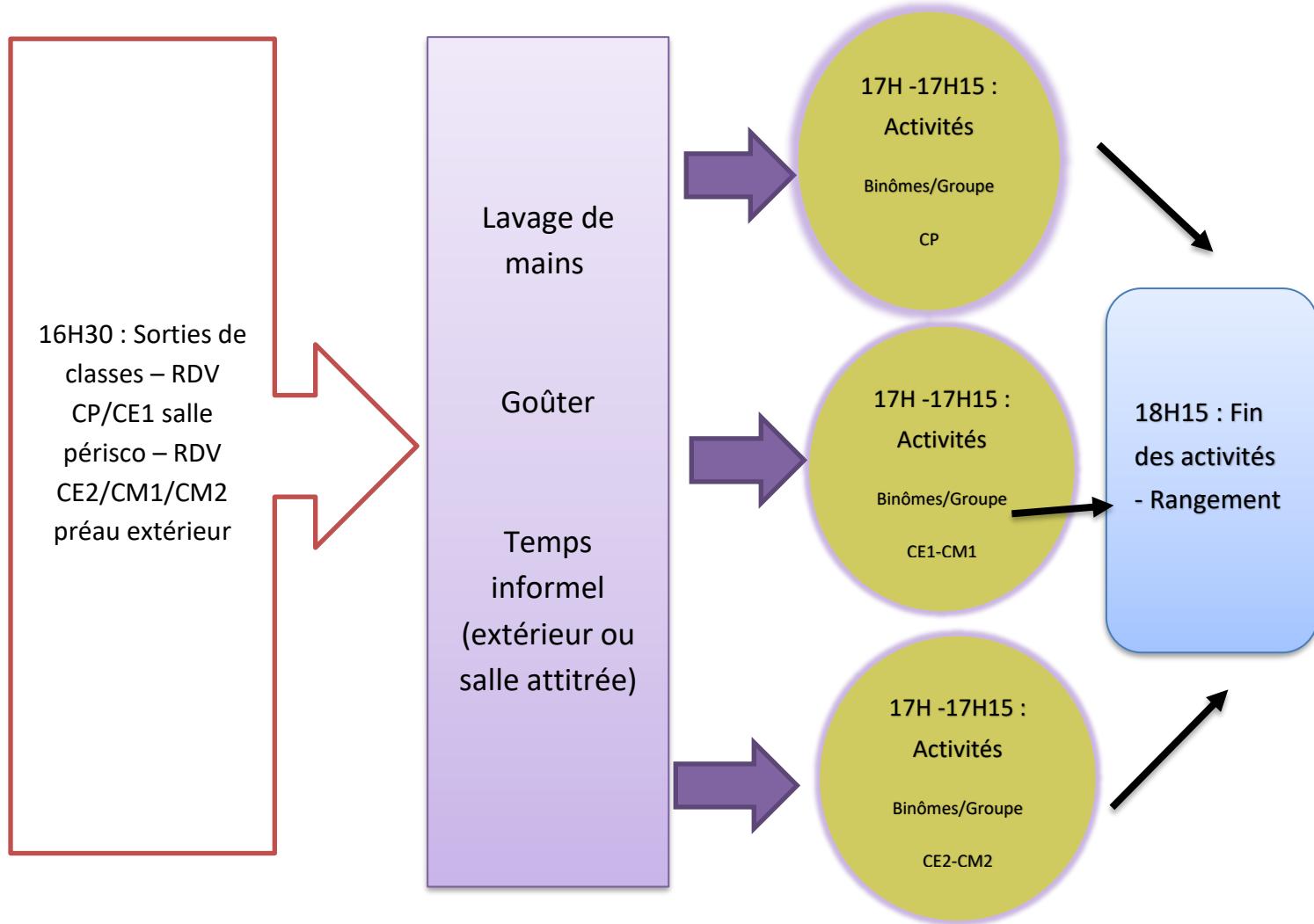
La désinfection des salles et des matériels utilisés par le mineur ou l'encadrant devront être effectués selon les prescriptions qui sont définies par les autorités sanitaires.

# FONCTIONNEMENT ACCUEIL MATIN

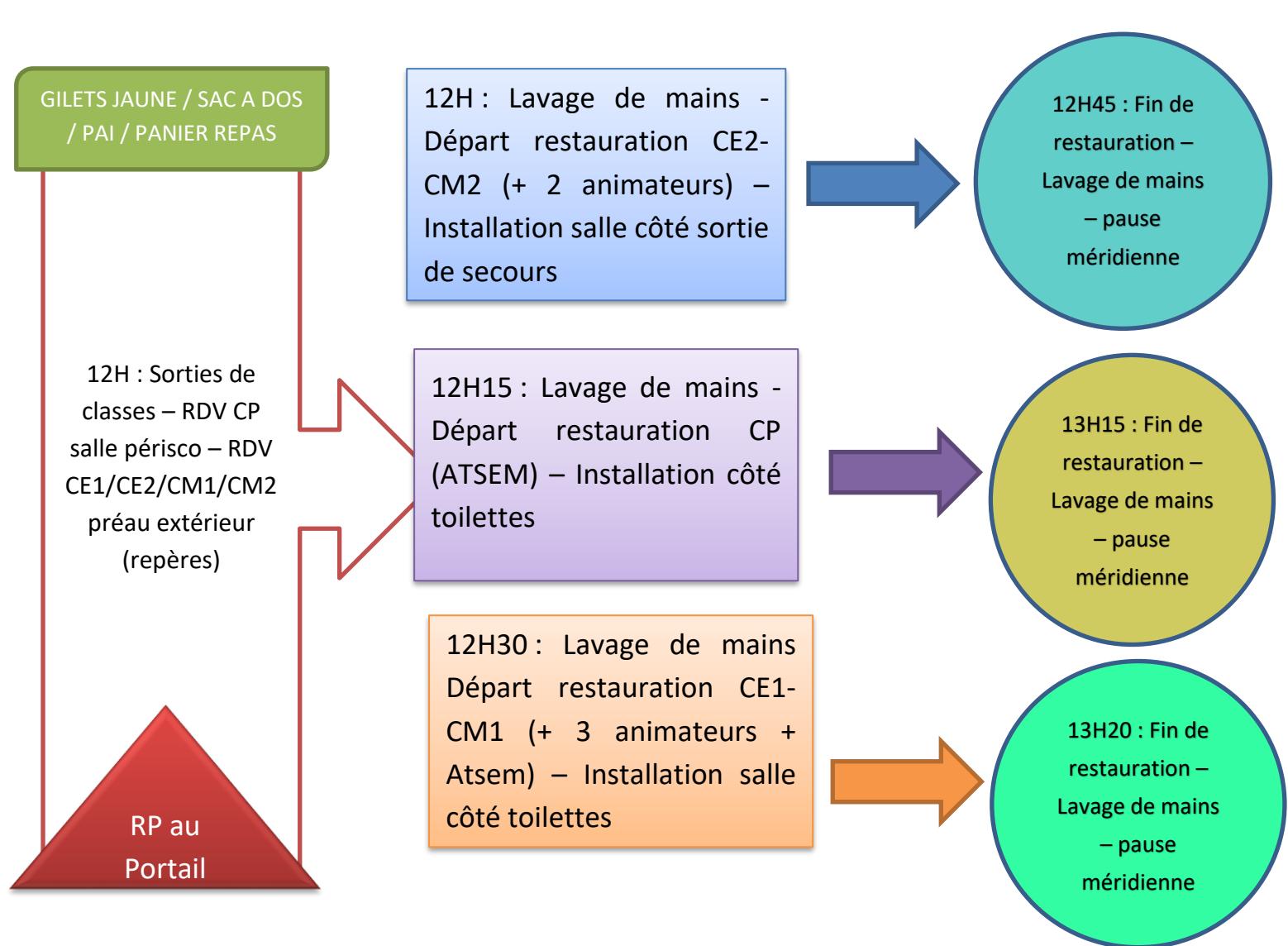
OUVERTURE LOCAUX : 7H30 (désactiver alarme, installation + prépa matériel)



# FONCTIONNEMENT ACCUEIL DU SOIR



# FONCTIONNEMENT ACCUEIL PAUSE MERIDIENNE – RESTAURATION



13H50 : RETOUR ECOLE

ACCOMPAGNEMENT DANS LES SALLES DE CLASSES